

La culture, levier d'action pour les quartiers prioritaires ?

**Rencontre interdépartementale
Doubs et Jura - 13 novembre 2025 -
Dole**

Synthèse générale



Janvier 2026




**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

SOMMAIRE

Contexte de la rencontre	4
Culture et politique de la ville	5
Savoirs expérentiels partagés	8
Et pratiques inspirantes	10
Conclusion	12



Contexte de la rencontre

Dans le contexte de transition entre l'ancienne et la nouvelle génération de contrats de ville, Trajectoire Ressources et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne-Franche-Comté ont organisé le 12 octobre 2023 une rencontre régionale sur la place de la culture dans les futurs contrats de ville. Cette rencontre était notamment ouverte aux acteurs de la politique de la ville, aux agents de la DRAC, ainsi qu'aux acteurs culturels et socio-culturels présents sur le territoire. Ces derniers se sont exprimés dans le cadre d'ateliers collaboratifs, et ont souligné la nécessité de mieux comprendre et prendre en compte les droits culturels, l'articulation des politiques de droit commun avec celle de la politique de la ville, d'aller vers les habitants et les jeunes des quartiers, de valoriser leurs pratiques culturelles, de renforcer l'interconnaissance entre acteurs des quartiers et de les former aux enjeux de participation.

La réalité des projets coconstruits entre acteurs culturels, socio-culturels et habitants est complexe, et appelle à une forme de créativité pour réfléchir à des formes de mutualisation et de partage entre les acteurs de la politique de la ville et ceux de la culture. C'est cette question que Trajectoire Ressources et la DRAC se proposent de mettre au travail lors de journées dédiées à l'axe culture des contrats de ville, en 2025 pour la Nièvre, l'Yonne, le Doubs et le Jura puis en 2026 pour la Haute-Saône, le Territoire de Belfort, la Saône-et-Loire et la Côte d'Or. Les contenus et formats de chaque journée se sont vus étoffés des souhaits et besoins de chaque département, le programme est ainsi ajusté à quatre reprises.

Culture et politique de la ville

Un premier temps d'accueil par Trajectoire Ressources et la DRAC a permis de rappeler des éléments de contexte¹.

La journée s'inscrit dans un partenariat structurant et ancien entre Trajectoires Ressources et la DRAC BFC, formalisé par une convention. Elle vise à favoriser le partage d'expériences et de pratiques autour de projets culturels coconstruits avec les habitants des quartiers prioritaires (QPV), ainsi qu'une meilleure compréhension des cadres d'action de chacun, ceci constituant un impondérable pour faire émerger des pistes de travail partagées.

A cet égard, il est important de rappeler la complémentarité entre démocratisation culturelle (culture pour tous) et démocratie culturelle (culture par tous), deux approches distinctes mais articulables des politiques culturelles.

Dans la première approche (démocratisation), la notion de culture s'envisage dans une mise en relation avec la création (œuvres et artistes), les Beaux-arts, le patrimoine, ce que l'on nomme aussi parfois la « culture légitime ». L'action publique vise alors à toucher les publics éloignés (socialement, géographiquement) grâce à des méthodes d'« aller vers » notamment.

La démocratie culturelle, fondée sur les droits culturels, reconnaît chaque individu et chaque groupe comme porteur de culture et appelle plutôt un rôle d'accompagnement des pouvoirs publics.

Un second couple de termes peut aussi nourrir la réflexion commune : l'approche de l'éducation populaire/animation socioculturelle versus celle du ministère de la Culture.

Toutes deux poursuivent des objectifs communs (participation, équité, émancipation), malgré des modalités d'intervention différentes (différence principale : la présence ou non d'un artiste professionnel identifié dans les projets).

Dès lors, la coopération entre acteurs culturels, socioculturels et institutionnels doit être identifiée comme un levier essentiel pour renforcer l'efficacité des actions menées dans les QPV.

Cette articulation est institutionnellement reconnue par la Charte Culture – Éducation populaire signée en 2024, et sa déclinaison régionale.

Par ailleurs, plus spécifiquement en politique de la ville, la thématique culture est un volet historique, en témoignent une instruction interministérielle en mai 2015 sur l'intégration des enjeux culturels au sein des contrats de ville ainsi que la signature d'une convention d'objectifs entre les ministères de la ville et de la culture entre 2016-2020. L'intention y est clairement stipulée : « *en intensifiant la place de la culture*

1 - Pour aller plus loin voir le rapport dédié : https://cosoter-ressources.info/doc_num.php?explnum_id=7262



dans les quartiers prioritaires grâce à une présence accrue et une reconnaissance des pratiques des habitants, l'État se mobilise aux côtés des collectivités territoriales et des structures culturelles, éducatives et sociales pour reconnaître et faire fructifier le potentiel créatif de ces territoires, permettre un accès à la culture pour tous, sans discriminations ».

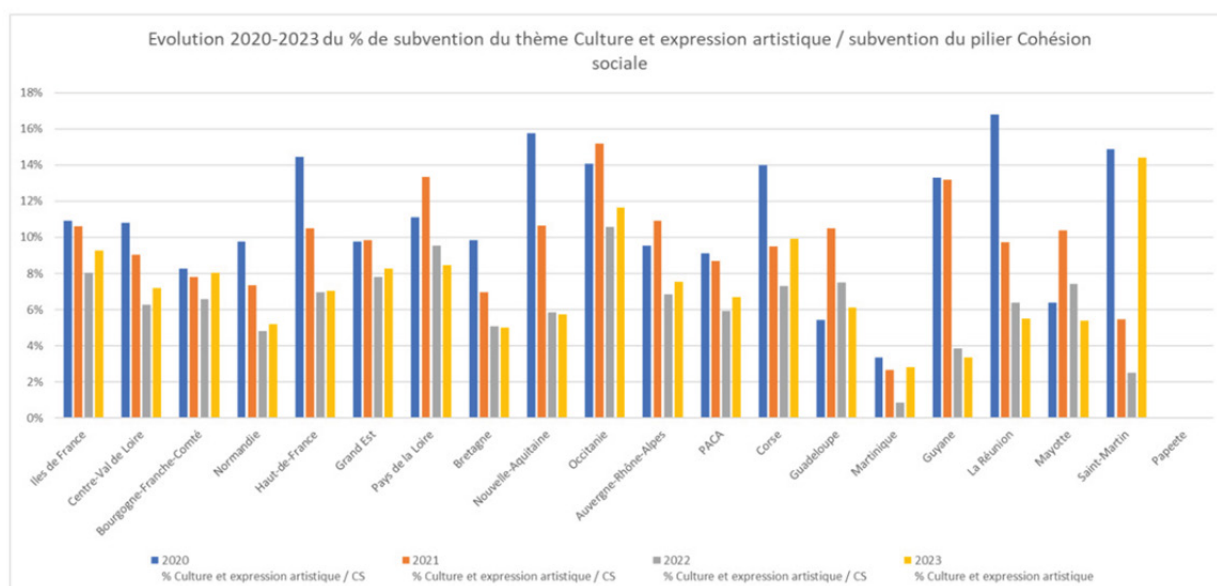
Aujourd'hui, malgré des financements fragilisés, il demeure une reconnaissance de l'intérêt des projets culturels en QPV : facilitation de l'accès à l'art et à l'offre culturelle, fabrique de lien social, mise en mémoire, reconnaissance des richesses culturelles, etc. Ils contribuent également au changement d'image du quartier, du côté d'une dynamique plutôt que par le prisme des statistiques de précarité.

Depuis les années 2000, on constate par ailleurs une évolution de l'intérêt pour les droits culturels : il apparaît de plus en plus clairement en quoi ces derniers traduisent le référentiel des droits humains³. Ceci trouve un écho en QPV avec la question de la participation habitante.

Le rapport de l'IGAC de juin 2024 propose un état des lieux du rapport des habitants des quartiers à la culture et établit des préconisations, notamment « renforcer le pilotage du volet culturel de la politique de la ville, à soutenir les acteurs, et à mieux prendre en compte les demandes des habitants ».

De plus, les comités interministériels des villes d'octobre 2023 articulent des orientations en matière culturelle aux côtés de la thématique sport (extension des horaires des bibliothèques, développer les microfolies, etc) puis de l'éducation-jeunesse dans le CIV de juin 2025.

Évolution des subventions du pilier cohésion sociale du contrat de ville consacrée à la thématique culture et expression artistique (en pourcentage et en masse budgétaire) :

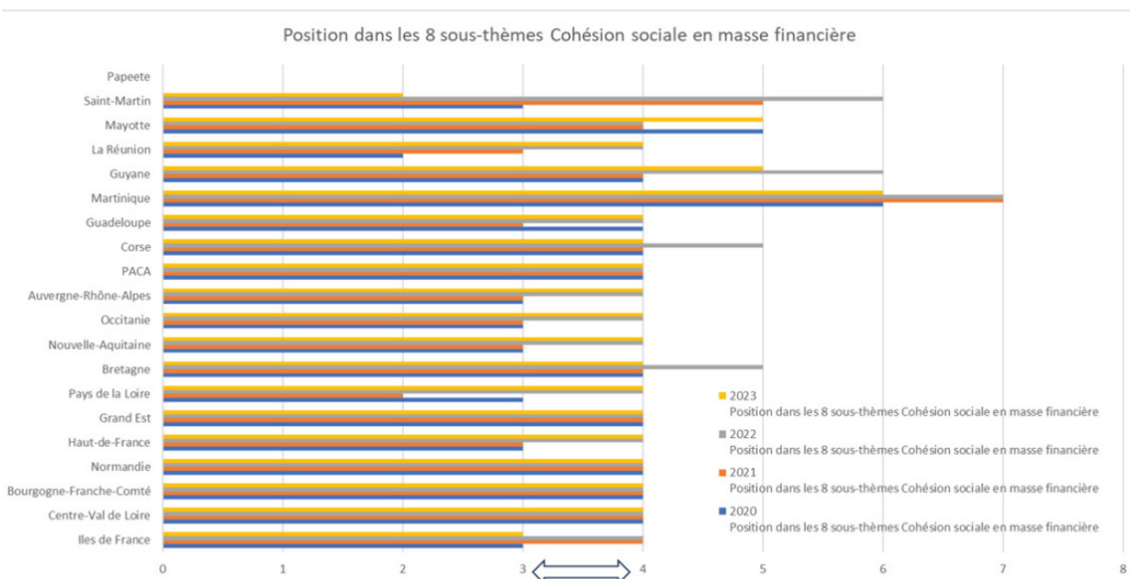


2 - Voir la Déclaration de Fribourg : <https://droitsculturels.org/observatoire/wp-content/uploads/sites/6/2017/05/declaration-fr3.pdf>

3 - <https://www.un.org/fr/global-issues/human-rights>

Deux schémas ont enfin été présentés. Tout d'abord celui présentant la part de la thématique culture dans le volet lien-cohésion sociale des contrats de ville.

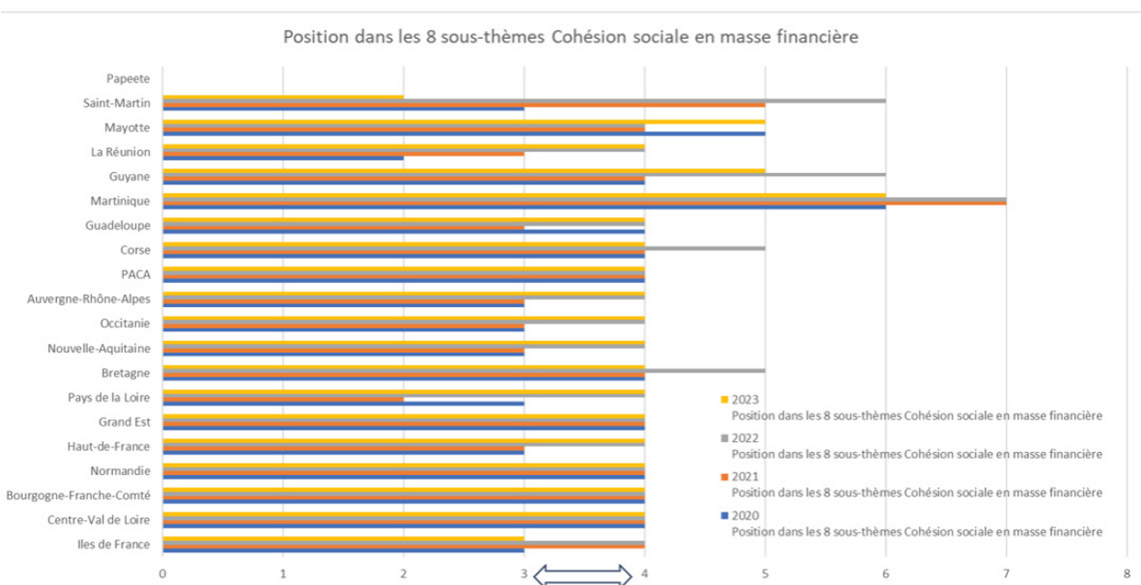
Place de la thématique culture au sein du pilier cohésion sociale des contrats de ville



On constate qu'en BFC, entre 2020 et 2023 le thème « Culture et expression artistique » occupe une part relativement stable dans le pilier cohésion sociale, là où il a globalement tendance à diminuer dans les autres régions.

Puis l'évolution de la position de la thématique culture au sein des huit sous-thèmes du pilier cohésion sociale :

Place de la thématique culture au sein du pilier cohésion sociale des contrats de ville



En matière de masse financière dans le pilier cohésion sociale, le thème « Culture et expression artistique » est, en BFC et depuis 2020, stable, et occupe en 2023 la quatrième position sur les huit thématiques du pilier, comme pour 13 autres régions. Seules Saint Martin et l'île de France donnent une place plus privilégiée au thème culture en 2023, et à l'inverse pour Mayotte, la Guyane et la Martinique.



Savoirs expérientiels partagés...

La journée a ensuite nourri les participants de divers retours d'expériences sémantisés⁴. L'idée générale était, à partir des différentes présentations de projets, de pouvoir s'inspirer et repérer les « ingrédients » envisageables pour construire des projets culturels en quartiers prioritaires. Ainsi, nous avons traversé différents sujets en écho les uns aux autres.

Tout d'abord la question des droits culturels : Etienne ROCHEFORT, de la compagnie 1dSi, a partagé un projet de plateforme sur la danse en BFC, avec une volonté de mise en réseau des acteurs et de développement d'un partage collectif sur les initiatives venant des forces vives en QPV. Ici, les droits culturels sont soutenus par une démarche d'accès à l'information, de reconnaissance et de mise en lumière des potentiels culturels divers et variés des habitants. Plus d'information [ici](#).

Par ailleurs, Christophe JONEAU et Elza VAN ERPS du centre social et socioculturel [La Fraternelle](#), de Saint-Claude (39), ont présenté le projet associatif global de l'association, avant de proposer un focus sur un projet ambitieux combinant danse, musique et chant, mené en partenariat avec l'école et conduisant à un spectacle avec les enfants. Des éléments-clés facilitateurs ont été soulignés pour la réussite du projet : la confiance avec l'équipe pédagogique et la connaissance de leur part de la Fraternelle ; l'implication de l'artiste et sa disponibilité ; l'enthousiasme des élèves. L'évaluation du projet a tenté de mettre en avant la dimension sensible du projet ainsi que la mise en mouvement du côté de la sensibilisation à une pratique culturelle et à une pratique collective.

Ensuite, deux prises de parole ont éclairé en quoi la mémoire peut être vectrice de projets artistiques et culturels en QPV.

En premier lieu, Jean-Luc MICHAUD, membre du comité national d'histoire de la politique de la ville et Noël BARBE, ethnologue à la DRAC BFC, ont évoqué un projet mené par le passé sur le Pays de Montbéliard Agglomération (25), « Articité ». Dans le contexte du premier plan de rénovation urbaine (dès 2007), l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine imposait dans ses règlements une concertation avec les habitants. A l'initiative de l'agglomération, l'intervention artistique s'est vue mobilisée au service de cette concertation, avec l'acteur partenaire du Centre Régional d'Art Contemporain. L'ensemble des QPV concernés par le projet de rénovation urbaine ont accueilli un artiste.

La présentation de ce projet a rappelé comment le social renseigne l'urbain et comment l'urbain éclaire le social. Ici, les clés de réussite mises en lumière sont

4 - Le savoir expérientiel (commun) se réfère à la connaissance acquise par réflexion sur l'expérience directe, la pratique personnelle ou l'engagement actif dans des expériences concrètes, par opposition à la connaissance théorique ou académique. (<https://epop-project.fr/les-savoirs-experientiels/>)

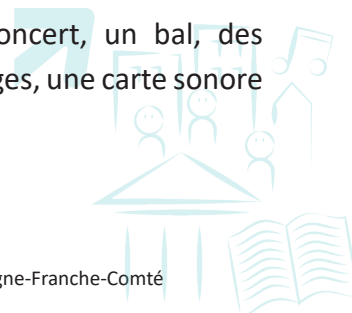
centrées sur plusieurs points :

- la gouvernance et le pilotage : la collectivité a piloté via un même service cohésion sociale et urbain ; le volontarisme de la collectivité et son ambition d'expérimenter ;
- le volontarisme du CRAC 19 pour accepter cette expérimentation ;
- l'accompagnement des acteurs par différentes modalités complémentaires : séminaires, formations en marchant, appui sur des collectifs ;
- le soutien financier de l'ANRU
- la mobilisation de méthodes de recueil de données socio-anthropologique : observation sur un temps long et entretiens.
- des points de freins ou de questionnements ont également été mentionnés et doivent attirer notre attention dans la mise en œuvre de tout projet culturel en QPV :
- la légitimité de l'acteur CRAC 19, impliqué sur le projet alors même que la structure est excentrée et que d'autres acteurs préexistent dans le QPV ;
- un projet qui a pu être vécu comme descendant ;
- un budget ANRU alloué au projet alors même qu'un acteur de cœur de quartier, la MJC, a peu de moyens ;
- une position qui peut être vue comme extractiviste : on extrait des « morceaux de vie » et peu importe ce qu'il en advient ;
- question de la signature de l'œuvre produite : qui signe ?

Enfin, un enjeu actuel a été adressé aux participants dans le fait de saisir l'opportunité de la fin de la rénovation urbaine (PNRU puis NPNRU) : comment va-t-on faire vivre 20 ans de rénovation urbaine ?

En second lieu, Sofiane MESSABIH a présenté le projet « Musiques d'habitants », porté par [Le Petit Kollektif](#) sur Besançon (25), projet visant à consolider un patrimoine immatériel culturel en créant une mémoire collective autour de souvenirs musicaux. La mise en œuvre du projet débutant en 2026, cette séquence de présentation avait vocation à expliciter le point de départ de cette mise en mouvement. Le constat initial est lié au territoire bisontin lu comme une terre d'histoire(s), avec beaucoup de migrations. Le souhait était ainsi de constituer un héritage en allant chercher ce que les habitants ont à offrir, en valorisant les cultures « ordinaires ». La présentation du projet a mis en avant le séquençage pensé pour celui-ci :

- rencontres et création de liens sociaux entre l'artiste et les habitants, avec l'appui de la maison de quartier et de personnes reconnues dans le QPV.
- transmission et cocréation avec les habitants, pour élaborer avec eux comment ils souhaitent s'y prendre ;
- restitution : quels formats seront mobilisés ? Un concert, un bal, des expositions visuelles et sonores, un recueil de témoignages, une carte sonore interactive...





... et pratiques inspirantes

Trois ateliers thématiques ont offert la possibilité aux participants de découvrir des pratiques de terrain spécifiques. Le format en petits groupes a permis à chacun de poser ses propres questions et ainsi pour l'intervenant d'ajuster son propos aux préoccupations évoquées.

Un atelier a ouvert une porte sur la capacité à oser expérimenter inhérente à un projet culturel. Ainsi, Aurélie VRIGNAUX-KAKUDJI de la MJC Saint-Exupéry d'Audincourt (25) a étonné avec la présentation d'un projet de chant lyrique avec des jeunes. La confiance dans le champ des possibles et l'implication de l'artiste ont eu raison de craintes initiales des jeunes du type « c'est pas pour moi », ce qui contribue largement à nourrir la confiance en soi des jeunes fréquentant la MJC, au-delà d'un intérêt à la découverte d'une pratique artistique. Les participants ont questionné le choix de la pratique artistique, le chant lyrique. L'intervenante a pu expliquer comment elle a d'abord puisé l'idée à partir de son réseau personnel, pour le transformer en un projet porté par la MJC. Elle a ainsi mis en avant, comme facteurs-clés de réussite, l'importance de la présence de l'artiste (au sens de présence humaine) et également l'adhésion des jeunes. En effet, alors qu'elle imaginait qu'il serait peut-être difficile de faire « accrocher » les jeunes avec cette pratique artistique, le projet a conquis relativement simplement. Ainsi, dans l'après-coup, cela nous renseigne en quoi il nous faut nous débarrasser de nos idées préconçues, et qu'en « osant », on force le dépassement de soi à la fois en tant que professionnel et aussi celui du public. Ceci est un véritable vecteur de confiance en soi et en les autres.

Un autre atelier a mis en lumière la complémentarité entre le centre social et l'artiste. François FOREST, de la [Maison commune](#) de Lons le Saunier (39) et Léa OSTERMANN, de la [Compagnie 24 carats](#), ont présenté à deux voies l'articulation de leurs implications respectives auprès des habitants du QPV, et comment chacun a dû se donner les moyens de s'ouvrir à la culture professionnelle de l'autre pour que la collaboration soit fructueuse. Le point de départ de cette collaboration prend racine dans une sollicitation par la ville de Lons-le-Saunier, qui a impulsé la rencontre des deux parties prenantes. Puis, une convention tripartite a formalisé l'engagement de chacun, l'idée étant d'assurer l'inscription du partenariat dans un temps long, sur le quartier de la Marjorie. Le centre social y voyait un réel intérêt afin de sortir d'une logique de prestation. De son côté, la compagnie pouvait projeter un ancrage dans le quartier pour offrir des espaces de pratique et partager dans créations. Sous l'œil amusé des participants, les deux intervenants ont proposé un duo sous forme de « match de ping-pong », chacun développant tour à tour les points vécus positivement et ceux demandant plus d'effort :

	Compagnie 24 carats	Maison Commune
Les +	• Capacité d'innovation • Accès à un bureau pour s'installer, s'ancrer dans un lieu pour les habitants • Être en proximité de l'équipe du centre social • Avoir un budget dédié	• Sortir de l'activité classique et donner une dimension plus épaisse aux activités proposées • Donner une vision qui dépasse l'instant T • Donner des espaces d'engagement aux habitants
Les -	• Des temps de coordination très chronophages • Des demandes d'autorisations diverses	• S'acclimater aux univers professionnels de chacun qui n'établissent pas les mêmes priorités • Trouver du temps dédié à la collaboration

Un troisième atelier a souligné l'importance de structurer la gouvernance et le pilotage de l'axe culture du contrat de ville. Thibaut RESPINGUE, de la direction de l'action culturelle de la Ville de Besançon-Grand Besançon Métropole (25), a partagé l'organisation mobilisée sur le contrat de ville du Grand Besançon, visant à produire un socle stable pour favoriser les projets culturels en QPV. La mission de son poste est née d'un constat d'une fluctuation de projets culturels en QPV, notamment liée à la fluctuation de leurs financement d'une année sur l'autre. L'idée était ainsi de tenter de sanctuariser un budget dédié, par le biais d'une convention « culture et territoire ».

Ainsi, les porteurs de projets culturels trouvent dorénavant un soutien en amont, dans la méthodologie et la préparation nécessaires au montage des projets. Par exemple, les projets portés doivent être coconstruits avec les acteurs du QPV, ce point d'ancrage étant vu comme fondamental pour atteindre les publics. Les projets culturels sont liés aux projets de quartiers.

En matière de financement, cet espace de soutien permet également une meilleure connaissance de l'offre existante qui peut être mobilisée, pour des projets plus ambitieux.

De plus, des temps d'interconnaissance ont régulièrement lieu depuis trois années sur des commissions « culture-quartier ». Ceci permet à chacun de savoir « qui fait quoi », et des contacts ainsi que des projets émergent.

Enfin, pour les élus de la Ville, cela leur permet de décider leurs arbitrages à partir d'une feuille de route culturelle.

Nota bene : cette présentation fera l'objet d'une fiche expérience de Trajectoire Ressources en 2026.





Conclusion

Quels grands enseignements peut-on tirer de cette journée ? Tout d'abord, une ouverture : les participants semblent être repartis avec une belle énergie, riches de l'ensemble des « capsules » de cette journée. Même si ce n'était pas l'objectif principal, cette séquence a contribué à insuffler de nouvelles envies et idées. Par ailleurs, un enjeu majeur a émergé des différentes prises de parole : comment maintient-on le dialogue entre les acteurs de la culture, du socioculturel et les habitants ? En effet, il est apparu que les uns ne peuvent pas faire sans les autres en matière de projets culturels, et sont ainsi interdépendants. Ici, de beaux exemples de médiation socio-culturelle⁵ ont permis d'illustrer comment les rôles de chacun peuvent s'articuler. Ensuite, la notion d'amélioration continue : l'ensemble des projets présentés ont énoncé des ingrédients facteurs de réussite comme de tensions selon leur cadrage et appréhension. Il s'agit là de penser la méthodologie du projet culturel, ancrée dans une éthique : ouvrir une zone de capacités aux habitants, et toucher une visée émancipatrice. Enfin, cette question d'amélioration continue a de fait convoqué celle de l'évaluation : comment met-on en valeur ce que produit un projet culturel en QPV ? Un juste équilibre est à trouver, entre la réponse à certains critères habituels quantitatifs et qualitatifs, et la mobilisation de données plus sensibles reflétant l'impact pour les habitants et/ou leur territoire de vie.

5 - Et pour celles et ceux qui veulent aller plus loin : <https://www.iut-nfc.univ-fcomte.fr/du-mediation-socio-culturelle/>



Siège

Maison des métiers de la ville
13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard
06 73 01 26 25
contact@ressources-ville.org

Antenne locale

Maison de l'ESS
7 rue Léonard de Vinci
25000 Besançon

www.ressources-ville.org



Accès au portail : www.reseau-crpv.fr